ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 14050

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé quant à l'éradication mondiale de la Polio. Ainsi si en France cette maladie particulièrement invalidante est un lointain souvenir, des millions d'enfants notamment dans les pays africains, restent à la merci d'une épidémie. Il lui demande sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

En 2012, l'assemblée mondiale de la santé a déclaré que l'achèvement de l'éradication du poliovirus constituait une urgence pour la santé publique mondiale et a demandé à la directrice générale de l'OMS de réviser la stratégie mondiale pour viser une éradication avant 2018 (résolution WHA65.5). Le plan d'action mondial d'urgence contre la poliomyélite 2012-2013 a pour objet de soutenir les plans d'action nationaux d'urgence des derniers pays d'endémie. Cet effort d'éradication d'urgence a porté ses fruits. Le nombre de cas de poliomyélites et de pays touchés est le plus bas jamais atteint. À l'échelle mondiale, 181 cas ont été signalés entre janvier et mi-novembre 2012, soit une baisse de 64 % par rapport à la même période en 2011. Quatre pays ont fait état de cas de poliomyélite en 2012 alors qu'ils étaient 16 en 2011. Dans trois de ces pays - le Tchad, le Pakistan et l'Afghanistan - le nombre de cas a chuté respectivement de 95 %, 65 % et 42 % par rapport à 2011. Au Nigéria, toutefois, le nombre de cas a augmenté de 140 % par comparaison avec la même période. Plusieurs sujets d'inquiétude demeurent. Au Nigéria, l'augmentation du nombre de cas de poliomyélite crée un risque de nouvelle propagation des poliovirus sauvages, à la fois dans le pays lui-même et, à partir de celui-ci, vers l'Afrique de l'Ouest et en particulier le Mali. Au Pakistan, l'insécurité, dont ont été victimes les agents du programme d'éradication de la poliomyélite, a conduit à la suspension des activités de vaccination. La circulation résiduelle de poliovirus dérivés du vaccin font maintenant de la vaccination par voie orale un obstacle à l'éradication définitive et nécessite donc de passer désormais par la vaccination injectable. D'un point de vue financier, malgré des investissements soutenus et massifs, l'initiative pour l'éradication mondiale de la poliomyélite fait face à des défis importants. Les dépenses les plus importantes ont trait aux activités de vaccination (notamment les campagnes), y compris l'introduction du vaccin antipoliomyélitique inactivé (44 % du budget total). Viennent ensuite les dépenses relatives aux fonctions essentielles et à l'infrastructure (36%), la surveillance et les capacités de riposte face aux flambées épidémiques (18%) et les activités de confinement et de certification (2%). L'OMS estime que la priorité la plus urgente est de trouver les ressources nécessaires pour les activités d'éradication jusqu'à la fin de 2013. Au 14 novembre 2012, le déficit était de 700M USD, alors que les perspectives de financement confirmées s'établissent à environ 500M USD. Les contributions de la France ont atteint 30 M€ sur la période 2004-2006. En 2008, l'agence française de développement (AFD) a contribué à un projet OMS/UNICEF en Afghanistan dans la région de Kandahar, à hauteur de 500.000 euros. Depuis 2009, elle contribue aux programmes de l'OMS de lutte contre le paludisme, la leishmaniose et la poliomyélite (3 millions d'euros). Enfin, la France participe aussi à la lutte contre la poliomyélite par sa contribution à l'alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI) (sixième contributeur). Le dernier conseil d'administration de l'alliance GAVI (4 au 5 décembre 2012) a approuvé l'engagement complémentaire de GAVI à l'initiative

mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, pour contribuer à l'introduction de la nouvelle forme injectable dans la vaccination de routine. Le financement de l'introduction de cette forme galénique constituera l'axe principal de l'action de GAVI dans la lutte contre la poliomyélite.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14050
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 décembre 2012, page 7446
Réponse publiée au JO le : 19 février 2013, page 1809